



Procès verbal

COMMISSION DES CHAMPIONNATS Réunion du 21 février 2024 - PV N°21

PRESENTS : Mme COMBEAU Anne Marie - MM. COMBEAU Jean Jacques - NOVARO Marc- PLU Dominique

EXCUSES : MM. RAINIER Christian - DOUGNAC Daniel

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Art. 35 des R.P. du District).

EXPLOITATION DES RESULTATS DE LA JOURNEE DES 17 ET 18 FEVRIER 2024

FEUILLES DE MATCHS TRANSMISES AUX COMMISSIONS

DISCIPLINE

DEPARTEMENTAL 2 KARENOVE

Poule A 52405.1 ALLIANCE DE DRONNE - LIMENS JSA 2

DEPARTEMENTAL 3

Poule B 51784.1 JUMILHAC - THIVIERS NORD DORDOGNE 2

Poule C 51929.1 LIMEUIL 2 - ST GENIES

COUPE DEPARTEMENT DORDOGNE

56973.1 LE MONTEIL - BERGERAC LA CATTE

COUPE DU DISTRICT

58779.1 RIBERAC 3 - PERIGORD CENTRE 2

CHALLENGE SERIPUB24.FR

58786.1 CONDAT - BELVES 2

FORFAIT D'UNE JOURNEE

Les équipes ci-dessous sont déclarées battues sur le score de 3 buts à 0 et sont pénalisées d'un point au classement en application de l'article 24 des Règlements Particuliers du District. Ces clubs seront débités d'une amende de 30€ (1^{er} forfait)

DEPARTEMENTAL 4

Poule e 52332.1 TERRASSON USA 2

COUPE DEPARTEMENT DORDOGNE

58776.1 BERGERAC STELLA

CONTROLE DES LICENCIES SUSPENDUS

DEPARTEMENTAL 4 POULE E

26547099 CARSAC SARLAT PORT. E. 2 - TERRASSON USA 2 du 11/02/2024

Participation d'un joueur suspendu de TERRASSON USA2 (PV intégral disponible uniquement sur Footclubs).